

## DEMANDE D'ASSURANCE CMC-CANADA

Nom du demandeur :

Adresse :

Ville :

Prov/Terr :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

\*Veuillez informer BMS de tout changement de vos coordonnées afin de continuer à recevoir les informations relatives à votre assurance.

Note : Cette couverture n'est disponible que pour les membres domiciliés au Canada. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'éligibilité.

Renouvelez-vous cette police d'assurance?

Oui  Non

Si vous renouvelez votre police d'assurance après sa date d'expiration et en dehors de la période de renouvellement, veuillez confirmer que vous comprenez que la date d'entrée en vigueur de cette police sera fixée à la date actuelle de la demande et à la réception du paiement.

### Détails de l'entreprise

Remplissez cette section que pour ou au nom de votre propre entreprise. **Ne** remplissez **pas** cette section pour ou au nom de l'entreprise de quelqu'un d'autre ou d'une entreprise pour laquelle vous êtes employé ou sous contrat.

Êtes-vous propriétaire de l'entreprise dans le cadre de laquelle vous fournissez des services professionnels?

Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le nom principal de l'entité ou de l'entreprise (veuillez énumérer tous les noms d'exploitation liés à l'entreprise).

Nom de l'entité ou de l'entreprise :

Adresse du lieu (si elle diffère de l'adresse ci-dessus) :

Ville :

Province/territoire :

Code postal :

Exploitez-vous plus d'une entité pour laquelle vous avez besoin d'une couverture?

Oui  Non

### Informations sur l'adhésion

Pour être admissible à cette police d'assurance, vous devez être membre de CMC-Canada. Si vous n'êtes pas membre, cette police est nulle et non avenue. Veuillez confirmer que vous comprenez et acceptez les conditions d'admissibilité.

Êtes-vous membre de CMC-Canada?

Oui  Non

Veillez indiquer votre numéro de membre de CMC-Canada :

## Détails du demandeur

Je suis a/an :

Professionnel salarié

- Consultant en gestion individuelle,
- Employé par une société domiciliée au Canada, et
- Avoir une adresse au Canada

Propriétaire d'entreprise /  
Entrepreneur indépendant

- Un propriétaire unique (constitué en société ou non) ou
- Principal d'une entité constituée en société (doit être domicilié au Canada), ou
- Dans une société de personnes (doit être domiciliée au Canada)

Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Si vous êtes un "professionnel salarié", veuillez sélectionner votre tranche de revenus :

Moins de 150 000 \$

150 000 \$ ou plus

Si vous êtes un "propriétaire d'entreprise/entrepreneur indépendant", veuillez sélectionner votre revenu total pour la dernière année fiscale :

Moins de 49 999 \$

250 000 \$ - 499 999 \$

1 000 000 \$ - 2 000 000 \$

50 000 \$ - 149 999 \$

500 000 \$ - 999 999 \$

Plus de 2 000 000 \$

150 000 \$ - 249 999 \$

## Informations sur les demandes d'indemnisation

Une réclamation ou un procès en matière de responsabilité professionnelle ou de responsabilité civile des entreprises a-t-il été introduit contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise?  Oui  Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance d'un acte de négligence, d'une erreur, d'une omission ou d'un manquement qui pourrait donner lieu à une réclamation à votre encontre?  Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

## Détails de l'entreprise / activités

Est-ce que vous ou votre entreprise entreprenez des travaux en rapport avec l'une des activités ci-dessous?

- Conseil juridique  Oui  Non
- Insolvabilité, hypothèque, conseils fiscaux
- Courtage ou placement en assurance
- Gestion de projets de construction

Si oui, veuillez fournir des détails.

---

Est-ce que vous ou votre entreprise travaillez dans le domaine des fusions et acquisitions?  Oui  Non

Si oui, fournissez-vous des services de conseil, d'évaluation d'entreprise ou de diligence raisonnable avant les fusions et acquisitions?  Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

---

Avez-vous des revenus provenant d'activités de management de transition (par exemple, CEO, CFO ou COO)?  Oui  Non

Si oui, assumez-vous la responsabilité de décisions stratégiques ou budgétaires?  Oui  Non

Si oui, obtenez-vous toujours l'accord de la direction générale ou du conseil d'administration?  Oui  Non

Quel pourcentage (le cas échéant) de vos revenus bruts provient de clients situés aux États-Unis d'Amérique?

Aucun  Moins de 10 %  10 % à 25 %  25 % à 50 %  50 % à 75 %  Plus de 76 %

---

Avez-vous, vous ou votre entreprise, des actifs physiques et/ou des employés situés aux États-Unis?  Oui  Non

Si oui, quel est le pourcentage des revenus bruts provenant de ces sites et quelles sont les activités entreprises?

---

Où votre entreprise est-elle basée?

À la maison  Dans un bâtiment loué ou affermé  Autre (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

### Erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)

**Police d'assurance basée sur les réclamations, franchise de 500 \$.**

L'assurance erreurs et omissions (également connue sous le nom de responsabilité professionnelle) offre une protection pour les actes fautifs commis à l'égard d'un tiers (actes de négligence, erreurs ou omissions réels ou présumés) lorsque vous agissez dans le cadre de votre pratique en tant que consultant en gestion. Votre police couvre le paiement des dommages-intérêts compensatoires et des frais de justice liés à une réclamation.

### Aperçu de la couverture :

Responsabilité en matière de protection de la vie privée et  
coûts des cyber-événements  
disciplinaire  
Rupture de contrat  
Violation des droits d'auteur  
Dommages-intérêts punitifs (lorsqu'ils sont assurables)  
Violation de la confidentialité

250 000 \$ par sinistre/total

50 000 \$ par sinistre / total

Inclus dans les limites de la police

Avez-vous besoin d'une assurance erreurs et omissions (responsabilité professionnelle)?

Oui  Non

Si oui, veuillez sélectionner votre limite de couverture ci-dessous.

### Pour les professionnels salariés :

| Revenu annuel | 1M \$ / 1M \$                   | 2M \$ / 2M \$                   | 3M \$ / 3M \$                   | 5M \$ / 5M \$                   |
|---------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| < 150 000 \$  | <input type="checkbox"/> 105 \$ | <input type="checkbox"/> 131 \$ | <input type="checkbox"/> 158 \$ | <input type="checkbox"/> 236 \$ |
| > 150 000 \$  | <input type="checkbox"/> 131 \$ | <input type="checkbox"/> 158 \$ | <input type="checkbox"/> 184 \$ | <input type="checkbox"/> 263 \$ |

### Pour les chefs d'entreprise :

**Note :** Les taux désignés par le CMC sont affichés **en gras** dans la **colonne de gauche**.

| Recettes annuelles         | 1M \$ / 1M \$  | 2M \$ / 2M \$  | 3M \$ / 3M \$  | 5M \$ / 5M \$  |
|----------------------------|--|--|--|--|
| < 49 999 \$                | <input type="checkbox"/> <b>336 \$</b> <input type="checkbox"/> 420 \$   | <input type="checkbox"/> <b>383 \$</b> <input type="checkbox"/> 494 \$     | <input type="checkbox"/> <b>441 \$</b> <input type="checkbox"/> 630 \$     | <input type="checkbox"/> <b>672 \$</b> <input type="checkbox"/> 998 \$     |
| 50 000 \$ à<br>149 999 \$  | <input type="checkbox"/> <b>362 \$</b> <input type="checkbox"/> 462 \$   | <input type="checkbox"/> <b>473 \$</b> <input type="checkbox"/> 599 \$     | <input type="checkbox"/> <b>599 \$</b> <input type="checkbox"/> 756 \$     | <input type="checkbox"/> <b>772 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 019 \$   |
| 150 000 \$ à<br>249 999 \$ | <input type="checkbox"/> <b>399 \$</b> <input type="checkbox"/> 509 \$   | <input type="checkbox"/> <b>546 \$</b> <input type="checkbox"/> 693 \$     | <input type="checkbox"/> <b>656 \$</b> <input type="checkbox"/> 819 \$     | <input type="checkbox"/> <b>924 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 218 \$   |
| 250 000 \$ à<br>499 999 \$ | <input type="checkbox"/> <b>441 \$</b> <input type="checkbox"/> 630 \$   | <input type="checkbox"/> <b>656 \$</b> <input type="checkbox"/> 824 \$     | <input type="checkbox"/> <b>819 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 034 \$   | <input type="checkbox"/> <b>1 166 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 517 \$ |
| 500 000 \$ à<br>1M \$      | <input type="checkbox"/> <b>614 \$</b> <input type="checkbox"/> 782 \$   | <input type="checkbox"/> <b>866 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 086 \$   | <input type="checkbox"/> <b>1 076 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 349 \$ | <input type="checkbox"/> <b>1 575 \$</b> <input type="checkbox"/> 2 310 \$ |
| 1M \$ à<br>2M \$           | <input type="checkbox"/> <b>908 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 150 \$ | <input type="checkbox"/> <b>1 292 \$</b> <input type="checkbox"/> 1 622 \$ | <input type="checkbox"/> <b>1 612 \$</b> <input type="checkbox"/> 2 032 \$ | <input type="checkbox"/> <b>2 100 \$</b> <input type="checkbox"/> 3 833 \$ |

## Responsabilité civile générale

### Police basée sur la survenance ; franchise nulle

La responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne du fait de vos activités et/ou de vos locaux. Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un sol mouillé ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels au bureau d'un client lors d'une consultation. Cette couverture est recommandée pour les entrepreneurs indépendants ou les propriétaires d'entreprise. Les entrepreneurs indépendants et les propriétaires d'entreprise qui ont des biens à assurer devraient également envisager de souscrire une assurance multirisque pour entreprise.

**Aperçu de la couverture :**

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Dommages corporels et matériels         | Inclus dans les limites de la police |
| Préjudice personnel et publicitaire     | Inclus dans les limites de la police |
| Produits et opérations terminées        | Inclus dans les limites de la police |
| Responsabilité juridique des locataires | 1 000 000 \$                         |
| Paievements médicaux                    | 50 000 \$ par personne               |

Avez-vous besoin d'une assurance responsabilité civile générale?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez sélectionner votre limite de couverture ci-dessous.

**Pour les entreprises à domicile :**

| Recettes annuelles      | 1M \$ / 1M \$                   | 2M \$ / 2M \$                   | 3M \$ / 3M \$                   | 5M \$ / 5M \$                   |
|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| < 49 999 \$             | <input type="checkbox"/> 231 \$ | <input type="checkbox"/> 284 \$ | <input type="checkbox"/> 336 \$ | <input type="checkbox"/> 557 \$ |
| 50 000 \$ à 149 999 \$  | <input type="checkbox"/> 231 \$ | <input type="checkbox"/> 284 \$ | <input type="checkbox"/> 336 \$ | <input type="checkbox"/> 557 \$ |
| 150 000 \$ à 249 999 \$ | <input type="checkbox"/> 231 \$ | <input type="checkbox"/> 284 \$ | <input type="checkbox"/> 336 \$ | <input type="checkbox"/> 557 \$ |
| 250 000 \$ à 499 999 \$ | <input type="checkbox"/> 257 \$ | <input type="checkbox"/> 336 \$ | <input type="checkbox"/> 389 \$ | <input type="checkbox"/> 557 \$ |
| 500 000 \$ à 999 999 \$ | <input type="checkbox"/> 362 \$ | <input type="checkbox"/> 441 \$ | <input type="checkbox"/> 494 \$ | <input type="checkbox"/> 672 \$ |

**Pour les locaux loués :**

| Recettes annuelles      | 1M \$ / 1M \$                   | 2M \$ / 2M \$                   | 3M \$ / 3M \$                   | 5M \$ / 5M \$                   |
|-------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| < 49 999 \$             | <input type="checkbox"/> 310 \$ | <input type="checkbox"/> 362 \$ | <input type="checkbox"/> 583 \$ | <input type="checkbox"/> 614 \$ |
| 50 000 \$ à 149 999 \$  | <input type="checkbox"/> 310 \$ | <input type="checkbox"/> 362 \$ | <input type="checkbox"/> 583 \$ | <input type="checkbox"/> 614 \$ |
| 150 000 \$ à 249 999 \$ | <input type="checkbox"/> 331 \$ | <input type="checkbox"/> 383 \$ | <input type="checkbox"/> 583 \$ | <input type="checkbox"/> 641 \$ |
| 250 000 \$ à 499 999 \$ | <input type="checkbox"/> 331 \$ | <input type="checkbox"/> 383 \$ | <input type="checkbox"/> 583 \$ | <input type="checkbox"/> 641 \$ |
| 500 000 \$ à 1M \$      | <input type="checkbox"/> 488 \$ | <input type="checkbox"/> 541 \$ | <input type="checkbox"/> 725 \$ | <input type="checkbox"/> 798 \$ |
| 1M \$ à 2M \$           | <input type="checkbox"/> 672 \$ | <input type="checkbox"/> 725 \$ | <input type="checkbox"/> 924 \$ | <input type="checkbox"/> 977 \$ |

Effectuez-vous un travail manuel ou physique (y compris tout élément physique d'un service de formation fourni)?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez fournir des détails.

Fabriquez-vous et/ou fournissez-vous des produits?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez fournir des détails.

**Assuré(s) additionnel(s)**

Ne remplissez cette section que si vous êtes contractuellement tenu d'ajouter un assuré additionnel à votre police d'assurance responsabilité civile des entreprises.

L'ajout d'un assuré additionnel fournit une couverture d'assurance responsabilité limitée au tiers assuré additionnel, mais uniquement en ce qui concerne la responsabilité civile générale résultant de vos activités ou de votre occupation. Il convient de noter que tout assuré additionnel est tenu de souscrire sa propre assurance de responsabilité civile des entreprises.

Je comprends et j'accepte les conditions détaillées ci-dessus.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province/territoire : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

## Assurance forfaitaire pour les entreprises

L'assurance forfaitaire pour les entreprises comprend l'assurance responsabilité civile générale, l'assurance des biens et des contenus, l'assurance contre la criminalité et l'assurance contre les pertes d'exploitation.

**La responsabilité générale** vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou de dommages matériels que vous pourriez causer à une autre personne du fait de vos activités et/ou de vos locaux. Par exemple, un client peut glisser et tomber sur un sol mouillé dans vos locaux ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels lors d'une visite à domicile.

**Le contenu** comprend les éléments habituels d'un bureau, y compris le matériel professionnel, les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que le stock et les améliorations dont vous êtes responsable.

La garantie contre **la criminalité** protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant à l'entreprise.

L'assurance **des pertes d'exploitation** couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (par exemple, l'incendie).

Cette couverture est recommandée aux personnes qui exploitent une entreprise et qui ont un contenu ou des biens à assurer.

Avez-vous besoin une assurance forfaitaire pour les entreprises?  Oui  Non

Si oui, un courtier de BMS vous contactera pour vous fournir une demande séparée.

## Cybersécurité et atteinte à la vie privée - AMÉLIORÉE

La cyber-responsabilité reste un domaine de risque en constante évolution. Vous avez accès à une politique complète de responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée pour vous protéger contre les réclamations découlant du vol, de la perte ou de la divulgation non autorisée d'informations identifiables, qui comprend une couverture de première et de tierce partie et des services d'intervention en cas de violation de la vie privée.

Cette politique est conçue pour fournir une protection contre le risque de détenir des quantités de plus en plus importantes de données personnelles identifiables de clients, d'employés et d'autres personnes, et pour atténuer l'atteinte à la réputation résultant d'une violation de la sécurité des données.

### Réponse à la brèche

Coûts supplémentaires liés à l'intervention en cas de violation  
Juridique, médico-légal et relations publiques/gestion de crise  
Personnes notifiées

500 000 \$ (**NOUVEAU**)

250 000 \$

5 000 \$ (particuliers), 100 000 \$ (entreprises)

|   |  |
|---|--|
| <b>Limite globale de responsabilité de la police</b>          | 1 000 000 \$                                       |
| <b>Perte de première partie</b>                               |  |
| Interruption d'activité - à la suite d'une faille de sécurité | 100 000 \$ <b>(NOUVEAU - LIMITE PLUS ÉLEVÉE)</b>   |
| Perte par cyber-extorsion                                     | 500 000 \$ <b>(NOUVEAU - LIMITE PLUS ÉLEVÉE)</b>   |
| Coûts de la récupération des données                          | 100 000 \$   |
| <b>Responsabilité</b>   |  |
| Responsabilité des données et des réseaux                     | 1 000 000 \$                                       |
| Défense et sanctions réglementaires                           | 1 000 000 \$ <b>(NOUVEAU - LIMITE PLUS ÉLEVÉE)</b> |
| Passifs et coûts liés aux cartes de paiement                  | 1 000 000 \$                                       |
| Responsabilité des médias                                     | 1 000 000 \$                                       |
| <b>eCrime</b>   |  |
| Instruction frauduleuse*                                      | Disponible moyennant une prime supplémentaire      |
| Fraude au virement de fonds                                   | Inclus dans les instructions frauduleuses          |
| Fraude aux télécommunications                                 | 100 000 \$   |
| <b>Récompense criminelle</b>                                  |  |
| Récompense criminelle   | 50 000 \$ <b>(NOUVEAU - LIMITE PLUS ÉLEVÉE)</b>    |
| <b>Restauration du matériel informatique</b>                  | Inclus <b>(NOUVEAU)</b>                            |
| <b>Franchises</b>   |  |
| Chaque incident   | 1 000 \$   |
| Personnes notifiées   | 100  |

Souhaitez-vous souscrire une couverture de la responsabilité civile en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée?  Oui  Non

Si oui, veuillez remplir les champs ci-dessous.

| Recettes brutes                                       | Prime annuelle                    |
|---|-----------------------------------|
| Praticiens individuels                                | <input type="checkbox"/> 121 \$   |
| Entreprises et employés – 0 \$ à 500 000 \$           | <input type="checkbox"/> 675 \$   |
| Entreprises et employés - 500 001 \$ à 1 000 000 \$   | <input type="checkbox"/> 1 023 \$ |
| Entreprises et employés - 1 000 001 \$ à 1 500 000 \$ | <input type="checkbox"/> 1 284 \$ |
| Entreprises et employés - 1 500 001 \$ à 2 000 000 \$ | <input type="checkbox"/> 1 578 \$ |
| Entreprises et employés - 2 000 001 \$ à 2 500 000 \$ | <input type="checkbox"/> 1 776 \$ |
| Entreprises et employés - 2 500 001 \$ à 3 000 000 \$ | <input type="checkbox"/> 1 873 \$ |
| Entreprises et employés - 3 000 001 \$ à 3 500 000 \$ | <input type="checkbox"/> 2 017 \$ |
| Entreprises et employés - 3 500 001 \$ à 4 000 000 \$ | <input type="checkbox"/> 2 159 \$ |
| Entreprises et employés - 4 000 001 \$ à 4 500 000 \$ | <input type="checkbox"/> \$2,298  |

Entreprises et employés - 4 500 001 \$ à 5 000 000 \$  \$2,434

Entreprises et employés - Plus de 5 000 001 \$  Référence

Une réclamation ou un procès concernant le cyberspace a-t-il été intenté contre vous/votre entreprise, ou une telle réclamation est-elle actuellement en cours contre vous/votre entreprise?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une réclamation contre vous/votre entreprise?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous (votre entreprise a-t-elle) déjà été victime d'une atteinte à la cybersécurité/à la vie privée et/ou d'un incident de sécurité du réseau dans le passé ou une telle plainte a-t-elle été déposée contre vous (votre entreprise)?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

#### Exposé des faits, y compris les conditions suspensives

Les éléments suivants constituent d'importantes stratégies d'atténuation des risques et sont exigés par l'assureur pour que la couverture soit obtenue. Veuillez confirmer l'exactitude de ce qui suit :

LA COUVERTURE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE EST SOUMISE À LA CONDITION PRÉALABLE QUE TOUS LES POINTS CI-DESSOUS SOIENT REMPLIS. SI L'UNE DES DÉCLARATIONS CI-DESSOUS N'EST PAS REMPLIE, AUCUNE COUVERTURE NE SERA FOURNIE AU TITRE DE LA PRÉSENTE POLICE POUR TOUT DOMMAGE, FRAIS DE RÉCLAMATION, PÉNALITÉS, SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE, FRAIS ET COÛTS LIÉS AUX AMENDES PCI, PERTES LIÉES À LA CYBER-EXTORSION, PERTES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES, PERTES LIÉES À L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ.

Veuillez confirmer l'exactitude des informations suivantes :

Mon entreprise met en œuvre des mesures de contrôle des pertes telles que : un logiciel antivirus, un pare-feu et/ou l'installation régulière de correctifs logiciels.

Mon entreprise ou moi-même sauvegardons régulièrement des données critiques sur un site distinct qui ne serait pas affecté par un problème survenant dans votre environnement réel.

J'utilise (ou mon entreprise utilise) l'authentification multi-facteurs (AMF) pour les services basés sur le cloud (tels que l'accès aux comptes de messagerie basés sur le cloud) et pour tous les accès à distance à votre réseau ; ou si non, j'utilise (ou mon entreprise utilise) Jane, Clinicmaster, owl practice ou Practiceperfect.

Pour les systèmes qui disposent uniquement d'un réseau sur site : je/ma société n'autorise l'accès à distance à notre environnement qu'au moyen d'un réseau privé virtuel (VPN). Remarque : cela ne s'applique pas si vos systèmes sont entièrement basés sur l'informatique en nuage.

Je confirme que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes.

Je confirme également ce qui suit :

**Au moins une fois par an**, je suis ou mon entreprise suit ou dispense une formation de sensibilisation à la cybersécurité, y compris à la lutte contre l'hameçonnage. Pour les entreprises, cela inclut la formation de toutes les personnes qui ont accès au réseau de l'organisation ou à des données confidentielles/personnelles. Des ressources sont disponibles sur le site [www.pensezcybersecurite.gc.ca](http://www.pensezcybersecurite.gc.ca).

Je confirme que la déclaration ci-dessus est véridique et exacte.

#### \*Couverture supplémentaire disponible

Si vous ou votre entreprise transférez des fonds, BMS vous recommande d'ajouter une couverture contre les instructions frauduleuses et les transferts de fonds frauduleux.

L'assurance contre **les instructions frauduleuses** prévoit une limite de 100 000 \$ pour les sinistres résultant directement du fait que vous ou votre entreprise assurée avez transféré, payé ou livré des fonds ou des titres à la suite d'instructions frauduleuses (c.-à-d. des instructions écrites, électroniques (y compris des instructions par courriel ou par Internet) ou téléphoniques frauduleuses données par une personne prétendant être un fournisseur, un client ou un employé autorisé, qui visent à induire un assuré en erreur par la présentation inexacte d'un fait important sur lequel l'assuré s'est fondé en toute bonne foi).

**Fraude au transfert de fonds** : la perte d'argent ou de titres contenus dans un compte de transfert auprès d'une institution financière, résultant d'instructions frauduleuses données par un tiers à une institution financière lui ordonnant de transférer, de payer ou de livrer de l'argent ou des titres provenant d'un compte tenu par vous/votre entreprise assurée auprès de cette institution, sans que vous/votre entreprise assurée n'en ayez connaissance ou n'y consentiez.

Limite de 25 000 \$ pour **230 \$ par an**

Limite de 100 000 \$ à partir de **335 \$ par an**

Souhaitez-vous que BMS vous contacte au sujet d'un devis pour la couverture des instructions frauduleuses?

Oui  Non

Si oui, un questionnaire supplémentaire doit être rempli et vous sera envoyé séparément.

### **NOUVEAU! Couverture famille contre les risques de cybersécurité** (non disponible pour les membres du Québec)

La protection de vos informations personnelles en ligne est plus importante que jamais. Protégez-vous, ainsi que votre famille, contre les cyberattaques, l'usurpation d'identité et les violations de données grâce à la couverture famille contre les risques de cybersécurité.

En cas d'incident ou si vous avez des questions à tout moment, des professionnels de la cybersécurité vous guideront tout au long du processus de rétablissement, en vous apportant soutien et solutions.

#### **Vous aurez accès à :**

1. Une plateforme sécurisée et personnalisée qui fournit des services proactifs tels que l'assistance en cas de perte de portefeuille ou de passeport, la surveillance des médias sociaux et du dark web, ainsi qu'un soutien supplémentaire pour atténuer l'impact de tout cyberincident.
2. Une couverture adaptée aux besoins des modes de vie numériques modernes et couvrant un large éventail de coûts liés au vol d'identité, à la cyber-extorsion, à la cyber-intimidation, etc.

| Couverture                                       | Option 1                              | Option 2                              |
|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Limite globale                                   | 10 000 \$                             | 25 000 \$                             |
| Ingénierie sociale                               | 10 000 \$                             | 10 000 \$                             |
| Cyberintimidation                                | 10 000 \$                             | 25 000 \$                             |
| Vol d'identité                                   | 10 000 \$                             | 25 000 \$                             |
| Extorsion en ligne et compromission des systèmes | 2 500 \$ (combinés)                   | 2 500 \$ (combinés)                   |
| <b>Coût</b>                                      | <input type="checkbox"/> <b>60 \$</b> | <input type="checkbox"/> <b>75 \$</b> |

Vous souhaitez souscrire une couverture famille contre les risques de cybersécurité?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez consulter les conditions générales ci-dessous.

### Conditions générales d'utilisation

Ces informations ont pour but de donner un bref aperçu de certaines des conditions de la police d'assurance famille contre les risques de cybersécurité. Veuillez lire attentivement votre police. La couverture fournie par l'assureur est soumise aux termes, conditions, exclusions, avenants, lois applicables et/ou autres termes de la police.

Cette assurance offre une couverture cybernétique sur une base personnelle et exclut tout travail, engagement professionnel ou activité commerciale.

Cette assurance n'est fournie qu'à l'assuré désigné (personne physique) figurant sur le certificat d'assurance et à sa famille telle que définie dans la police. La couverture n'est pas accordée à l'entreprise, aux employés ou aux membres de la famille des employés de l'assuré.

Cette assurance contient une condition de maintenance du système qui exige :

- Fournir et maintenir une licence pour un logiciel anti-virus et s'assurer que ce logiciel est actif et utilisé sur l'ordinateur domestique de l'assuré.
- Effectuer et installer toutes les mises à jour et tous les correctifs logiciels disponibles dès que possible, soit (a) dans le cas d'un nouvel ordinateur domestique, dès que possible mais en aucun cas plus de 48 heures après la première connexion de l'ordinateur domestique à l'internet, et (b) dans tous les autres cas, en aucun cas plus de quinze jours après que les mises à jour ou les correctifs ont été rendus disponibles.
- Fournir et faire fonctionner un système de sauvegarde des données à intervalles appropriés, y compris, sans s'y limiter, effectuer une sauvegarde complète de l'ordinateur personnel au moins une fois par mois.
- L'assuré désigné est tenu d'informer l'assureur de tout événement dans les 30 jours. En cas de perte ou de réclamation, la détermination de la couverture dépendra des faits et des circonstances de l'événement, du langage spécifique, des termes et des conditions de la police émise et de la loi applicable.
- L'assureur peut faire appel à un prestataire de services tiers pour exécuter un ou plusieurs des services qu'il est tenu de fournir en vertu des polices.

### Responsabilité des pratiques d'emploi (non disponible pour les membres du Québec)

Employez-vous du personnel administratif et/ou professionnel? Votre entreprise fait-elle appel à des entrepreneurs indépendants, des bénévoles ou des étudiants? Cette assurance est conçue pour protéger les propriétaires d'entreprise contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris le licenciement abusif, la discrimination, le harcèlement sur le lieu de travail et d'autres allégations liées à l'emploi.

Recommandé aux propriétaires d'entreprises ayant des employés, des contractants, des bénévoles ou des étudiants.

Avez-vous besoin d'une assurance responsabilité civile pour les pratiques d'emploi?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez remplir les champs ci-dessous.

|          | Limite       | Prime annuelle                  |
|----------|--------------|---------------------------------|
| Option 1 | 100 000 \$   | <input type="checkbox"/> 308 \$ |
| Option 2 | 250 000 \$   | <input type="checkbox"/> 411 \$ |
| Option 3 | 500 000 \$   | <input type="checkbox"/> 427 \$ |
| Option 4 | 1 000 000 \$ | <input type="checkbox"/> 541 \$ |

Nombre total de salariés (professionnels) :

Nombre total de membres du personnel administratif (y compris les étudiants travaillant sous supervision) :

Nombre total d'employés sous contrat (professionnels) :

Une demande d'assurance similaire a-t-elle déjà été refusée, annulée ou non renouvelée par l'assureur?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Avez-vous connaissance de faits, de circonstances ou de situations qui pourraient raisonnablement donner lieu à une réclamation contre vous/votre entreprise? Ne cochez la case "oui" que si vous n'avez pas déjà signalé ces faits à BMS/à l'assureur.  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Y a-t-il eu ou y a-t-il actuellement des réclamations en cours à l'encontre de l'entreprise ou de tout administrateur, dirigeant ou employé passé ou présent de l'entreprise?

Impliquant le droit du travail?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Discrimination non liée à l'emploi ou harcèlement sexuel?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

Au cours des 12 derniers mois, l'entreprise a-t-elle connu un changement dans le contrôle de la propriété de l'entreprise?  Oui  Non  
Si oui, veuillez fournir des détails.

## Forfait de services juridiques

Les membres peuvent accéder à un ensemble complet de services juridiques, qui comprend :

### Ligne d'assistance juridique illimitée

Accès illimité à la ligne d'assistance juridique. Les juristes de l'assistance téléphonique fournissent des informations juridiques générales et de l'aide pour toute question juridique. Attention : l'avocat ne donnera pas de conseils sur la couverture, ne prendra pas de décision concernant une demande d'indemnisation et n'examinera pas de documents.

### Centre de documentation juridique

Accès illimité à une bibliothèque en ligne de documents juridiques, tous rédigés par des avocats, sous forme de modèles guidés et personnalisables. Parmi les exemples de modèles, citons les testaments et les procurations, les contrats de travail, les contrats de service, etc. Les documents sont basés sur les lois canadiennes et les meilleures pratiques juridiques. Ils peuvent être téléchargés et sauvegardés en toute sécurité pour être consultés ou réutilisés ultérieurement.

### Examen des documents juridiques

Accès à des avocats pour examiner un document juridique simple et vous fournir une copie annotée du document avec leurs notes. Cela vous aidera à comprendre les conséquences générales que le document peut avoir pour vous.

### Rédaction d'une lettre juridique simple

Accès à des avocats qui rédigeront pour vous une lettre juridique simple à envoyer. Ce service est destiné à vous aider à rédiger des documents simples, tels qu'une lettre de mise en demeure, une lettre de réclamation, une lettre d'autorisation de voyage pour un enfant, une lettre de démission ou une lettre d'avertissement à un employé.

### Assistance émotionnelle

L'accès à l'assistance émotionnelle vous permet de parler en toute confidentialité avec un conseiller professionnel de tout problème professionnel ou personnel susceptible de vous affecter.

### Assistance à la protection contre l'usurpation d'identité

Les experts en vol d'identité vous fourniront une assistance générale et des conseils de prévention sur le vol d'identité et sur la manière de se protéger. Si vous pensez avoir été victime d'une usurpation d'identité, ce service peut également vous fournir l'assistance directe d'un expert en restauration d'identité pour vous aider à rétablir votre identité.

### Assistance en matière de ressources humaines

Accès à l'assistance en matière de ressources humaines où vous pouvez parler à un professionnel des ressources humaines, qui peut vous fournir des informations sur les questions de ressources humaines qui ont un impact sur votre entreprise.

### Coût annuel 39 \$

Souhaitez-vous acheter le forfait de services juridiques?

Oui  Non

**Remarque : si vous souscrivez une assurance protection juridique (ci-dessous), certains éléments de l'ensemble des services juridiques sont automatiquement inclus dans les solutions juridiques pour les particuliers et les entreprises.**

## Solutions d'assurance des frais juridiques

Les affaires juridiques personnelles et/ou professionnelles peuvent survenir à tout moment et peuvent être coûteuses.

Les solutions juridiques personnelles fournit :

- Forfait de services juridiques (tels que détaillés ci-dessus, à l'exception de l'assistance en matière de ressources humaines)
- Assurance couvrant les frais de justice liés à la résolution d'un certain nombre de litiges, notamment
  - Poursuite ou défense d'une action en justice relative à la vente ou à l'achat de biens ou à l'obtention de services. De plus, la couverture des litiges avec une société de leasing pour le montant dû si un véhicule automobile loué est déclaré perte totale par l'assureur automobile ;
  - Poursuite ou défense d'un litige relatif à un contrat de location résidentielle que vous avez conclu pour louer leur résidence principale (le délai d'attente de 90 jours s'applique à partir de la date de début du premier contrat détenu) ;

- Défense contre le retrait ou la suspension du permis de conduire des véhicules à moteur ;
- Défense contre une enquête criminelle ou des poursuites découlant de votre travail en tant qu'employé, ou contre des poursuites pour un délit routier ou un délit lié à un véhicule à moteur ;
- Poursuivre une action en justice en cas d'intrusion, de nuisance légale ou si un tiers cause des dommages physiques à des biens personnels ;
- Poursuite d'une action en justice à la suite d'un accident ayant entraîné un décès, une maladie ou une blessure grave ;
- Répondre à un contrôle fiscal ou faire appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

| Chaque sinistre/limite globale | Prime                           |
|--------------------------------|---------------------------------|
| 25 000 \$ / 125 000 \$         | <input type="checkbox"/> 99 \$  |
| 50 000 \$ / 250 000 \$         | <input type="checkbox"/> 115 \$ |

Vous souhaitez acheter les solutions juridiques personnelles?  Oui  Non  
 Si oui, veuillez répondre aux questions ci-dessous.

Au cours des trois dernières années, vous, votre conjoint ou vos enfants adultes ont-ils vécu dans votre foyer?

Poursuivre un litige relatif à un contrat de consommation?  Oui  Non

Vous avez eu un litige avec un voisin ou avez dû prendre des mesures à la suite d'une nuisance légale ou d'une intrusion sur votre terrain?  Oui  Non

Vous avez intenté une action en justice contre un tiers négligent à la suite d'une blessure que vous avez subie?  Oui  Non

Vous avez intenté une action en justice contre un médecin à la suite d'une négligence clinique qui vous a causé un préjudice?  Oui  Non

Avez-vous fait l'objet d'un audit de l'ARC?  Oui  Non

Avez-vous été interrogé par la police ou arrêté dans le cadre d'une infraction pénale présumée?  Oui  Non

Vous avez été poursuivi en justice pour discrimination présumée?  Oui  Non

Vous avez été victime d'une usurpation d'identité?  Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des détails :

**Les solutions juridiques d'entreprise** fournit :

- Forfait de services juridiques (comme détaillé ci-dessus, mais l'assistance à la protection contre l'usurpation d'identité n'est pas incluse)
- Assurance couvrant les frais de justice pour la résolution d'une série de litiges, notamment
  - Défense contre une enquête ou des poursuites pénales ou relatives à la santé et à la sécurité au travail ;
  - Défense contre les procédures engagées contre un employé pour discrimination illégale ;
  - Défense contre une poursuite pour un délit de circulation routière ou de véhicule à moteur ;

- Poursuite ou défense d'une action en justice pour des litiges relatifs à la vente ou à l'achat de biens et à la fourniture ou à l'obtention de services. En outre, le recouvrement de sommes dues dans le cadre de la livraison de biens ou de services et les litiges relatifs aux locaux loués par une entreprise pour y exercer ses activités (un délai de carence de 90 jours s'applique à compter de la date de prise d'effet de la première police détenue) ;
- Défense contre la révocation, la suspension ou le non-renouvellement d'une licence d'exploitation ou d'une licence commerciale ;
- Poursuivre une action en justice en cas d'intrusion, de nuisance légale ou si un tiers cause des dommages physiques à la propriété de l'entreprise ;
- intenter une action en justice à la suite d'un accident du travail survenu en dehors des locaux de l'entreprise ;
- Répondre à un contrôle fiscal ou faire appel d'une décision de l'Agence du revenu du Canada (ARC).

**50 000 \$ par sinistre / 250 000 \$ au total**

| Estimation des recettes pour les 12 prochains mois | Prime                                      |
|--|--|
| De 0 \$ à 150 000 \$                               | <input type="checkbox"/> 160 \$            |
| 150 001 \$ à 250 000 \$                            | <input type="checkbox"/> 253 \$            |
| 250 001 \$ à 500 000 \$                            | <input type="checkbox"/> 412 \$            |
| 500 001 \$ à 1 000 000 \$                          | <input type="checkbox"/> 528 \$            |
| 1 000 001 \$ à 2 000 000 \$                        | <input type="checkbox"/> 930 \$            |
| 2 000 001 \$ à 3 000 000 \$                        | <input type="checkbox"/> 1 348 \$          |
| 3 000 001 \$ à 4 000 000 \$                        | <input type="checkbox"/> 1 885 \$          |
| 4 000 001 \$ à 5 000 000 \$                        | <input type="checkbox"/> 2 423 \$          |
| Plus de 5 000 000 \$                               | <input type="checkbox"/> Référence requise |

Vous souhaitez acheter les solutions juridiques d'entreprise?  Oui  Non  
Si oui, veuillez répondre aux questions ci-dessous.

Nombre total de salariés (temps plein et temps partiel) :

Au cours des trois dernières années, votre entreprise, vous-même ou tout employé, directeur ou associé de l'entreprise avez été :

- Vous faites l'objet d'un contrôle fiscal?  Oui  Non
- Impliqué dans un litige concernant la conformité avec la TPS, l'impôt sur le revenu, la TVP ou la TVH ou les retenues à la source?  Oui  Non
- Impliqué dans un litige concernant un dommage, une intrusion ou une nuisance en rapport avec un bien dont vous êtes responsable?  Oui  Non
- Poursuivi devant un tribunal pénal (à l'exclusion des infractions liées aux véhicules)?  Oui  Non
- Peut-elle faire l'objet d'une action civile pour vol ou atteinte à la vie privée?  Oui  Non

Le destinataire d'une notification de modification, de suspension, de révocation ou de refus de renouvellement d'une licence légale?  Oui  Non

Impliqué dans un litige contractuel?  Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des détails :

Avez-vous poursuivi une dette non contestée au cours des 12 derniers mois, après avoir épuisé les procédures normales de recouvrement des créances anciennes?  Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des détails.

## Déclarations et garantie

Le soussigné déclare :

Je déclare qu'au cours des cinq dernières années, aucun assureur n'a annulé, refusé ou refusé de me/nous délivrer une quelconque forme d'assurance responsabilité civile et que la présente demande divulgue les risques connus à la date de la présente demande. Je déclare que les déclarations faites ici sont vraies et exactes à tous les égards, et je demande, par la présente, un contrat d'assurance qui doit reposer sur la véracité des dites déclarations.

L'envoi de ce formulaire n'engage pas la partie proposante ou la société à souscrire l'assurance, mais il est convenu que ce formulaire sera la base du contrat si une police est émise.

Il est entendu et convenu que j'autorise/nous autorisons (BMS) à faire en sorte que la proposition d'assurance, les communications et tous les documents relatifs à la police (immédiats et futurs) soient rédigés en anglais, avec notre consentement exprès. Cette autorisation n'affecte pas les conditions générales énoncées dans la police ou les polices.

**La prime d'assurance est entièrement prélevée et n'est pas remboursable.**

**Je déclare être membre en règle de CMC-Canada. S'il s'avère que je ne suis pas un membre actif de l'association, je comprends que ma police d'assurance est nulle.**

Signé par :

Poste :

Date :

## Divulgarion des frais (tous les produits disponibles sont énumérés ci-dessous, quelle que soit la sélection)

| Ligne de couverture  | Prime       | Commission (incluse dans la prime) | Frais |
|--|-------------|------------------------------------|-------|
| Assurance responsabilité civile professionnelle                              | Par demande | 25%                                | Néant |
| Assurance responsabilité civile générale                                     | Par demande | 25%                                | Néant |
| Forfait d'entreprise   | Par demande | 25%                                | Néant |
| Responsabilité en matière de cybersécurité et de protection de la vie privée | Par demande | 25%                                | Néant |

|  |             |       |                    |
|--|-------------|-------|--------------------|
| Couverture famille contre les risques de cybersécurité |             |       |                    |
| 10 000 \$  | Par demande | 22.5% | 10,08 \$ / 9,45 \$ |
| 25 000 \$  |             |       | 10,86 \$ / 9,45 \$ |
| Responsabilité des pratiques d'emploi                  | Par demande | 25%   | Néant              |
| Frais juridiques personnels                            | Par demande | 20%   | Néant              |
| Frais juridiques de l'entreprise                       | Par demande | 20%   | Néant              |

Pour plus d'informations sur la rémunération des courtiers, veuillez consulter :  
[https://www.bmsgroup.com/assets/emailDownloads/Disclosure\\_Duty-of-Care\\_2024.pdf](https://www.bmsgroup.com/assets/emailDownloads/Disclosure_Duty-of-Care_2024.pdf)

## Informations sur le paiement

### Les provinces suivantes sont soumises à la taxe de vente provinciale :

Les résidents de l'Ontario ajoutent 8 % de taxe de vente  
 Les résidents du Québec ajoutent 9 % de taxe de vente  
 Les résidents du Manitoba ajoutent une taxe de vente de 7 %.  
 Les résidents de Terre-Neuve ajoutent 15 % de taxe de vente  
 Les résidents de la Saskatchewan ajoutent 6 % de taxe de vente

Toutes les autres provinces sont exonérées. La TPS ne s'applique pas aux primes d'assurance.

### Paquet de services juridiques Taxe :

Note : Le coût comprend les frais de courtage et est soumis à la taxe de vente harmonisée (TVH).

Le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ajoutent 15 %.

L'Ontario ajoute 13 %.

L'Alberta, la Colombie-Britannique, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Québec, la Saskatchewan et le Yukon ajoutent 5 %.

|                  |          |
|------------------|----------|
| Sous-total       | \$       |
| Frais de service | 20,00 \$ |
| Impôts           | \$       |
| Total joint      | \$       |

**\*Remarque :** les frais de service ne s'appliquent pas si vous souscrivez UNIQUEMENT une assurance responsabilité civile professionnelle.

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de BMS Canada Risk Services Ltd, ou remplir le formulaire d'autorisation de carte de crédit ci-dessous.

## Autorisation de débit de la carte de crédit

N° de compte VISA, AMEX ou M/C :

Date d'expiration :

CVV :

Nom du titulaire de la carte :

Signature :

### BMS Canada Services de Risque Ltée (BMS)

979 rue bank, bureau 200  
 Ottawa, ON K1S 5K5

Sans frais: 1-855-318-6558

Télécopie: 613-701-4234

Courriel: [cmc.insurance@bmsgroup.com](mailto:cmc.insurance@bmsgroup.com)